



COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE  
(CEPEJ)

QUESTIONNAIRE POUR ÉVALUER LES SYSTÈMES JUDICIAIRES 2009

Pays : Italie

Correspondant national

Nom Prénom : **CIPOLLINI Luigi**  
Profession : **Statistician**  
Organisation : **Ministry of Justice**  
E-mail : **luigi.cipollini@giustizia.it**  
N° Téléphone :

Nom Prénom : **DE SANTIS Fausto**  
Profession : **Directeur Général**  
Organisation : **Ministère de la Justice**  
E-mail : **fausto.desantis@giustizia.it**  
N° Téléphone :

## 1. Données démographiques et économiques

### 1. 1. Généralités

#### 1. 1. 1. Habitants et informations économiques

##### 1) Nombre d'habitants

59619290

##### 2) Dépenses publiques totales annuelles de l'Etat / le cas échéant dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €)

	Montant
Niveau national	536736702010
Niveau territorial / entités	NA

##### 3) PIB par habitant (en €)

27423

##### 4) Salaire moyen brut annuel (en €)

22746

##### 5) Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1 janvier 2009

1

#### **Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 1 à 4 et tout commentaire relatif à l'interprétation des données fournies, le cas échéant:**

As far as question no. 4 is concerned we've realized that the data provided in 2006 was not consistent with the explanatory notes . The actual Average gross annual salary figures come as follows:

Year 2006 - 21572 euros

Year 2007 - 21683 euros

Year 2008 - 22746 euros

### 1. 2. Données budgétaires relatives au système judiciaire

#### 1. 2. 1. Budgets (tribunaux, ministère public, aide judiciaire, frais)

##### 6) Budget total annuel approuvé et alloué à l'ensemble des tribunaux (en €)

3124673861

##### 7) Veillez préciser

All Courts including the Supreme Court and the High Court dealing with Water Authority matters, but excluding the Ministry of Justice.

**8) Le budget approuvé pour les tribunaux inclut-il les postes suivants? Veuillez préciser pour chaque poste (ou pour certains d'entre eux) les montants concernés ou indiquer NA (non disponible) dans le cas où ce montant est impossible à évaluer:**

**Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	2390027432
Budget public annuel alloué aux nouvelles technologies de l'information (équipements, investissements, maintenance)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	73987488
Budget public annuel alloué aux frais de justice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	287571836
Budget public annuel alloué aux bâtiments (maintenance, budget de fonctionnement)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	253913969
Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)		NA
Budget public annuel alloué à la formation	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	857675
Autres (Veuillez préciser)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	118315458

Commentaire :

“Annual public budget allocated to (gross) salaries” includes charges to be paid by the administration and incidental salaries. This is the reason why the total at Q.8 differs from the figure at Q.6

“Other” includes:

27.7 billion: legal expenses and amends for juridical delays

1.8 billion: workers' compensation (martyr to duty etc.)

65 billion: intermediate consumption (paper, travel allowance, motor vehicles etc.)

23 billion: other investments

**9) Le budget public annuel alloué à l'ensemble des tribunaux a-t-il été modifié (augmentation – diminution) lors des cinq dernières années ?**

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser (par exemple en fournissant une indication sur l'augmentation ou la diminution du budget lors des cinq dernières années):

Year billion euros

2004 7.73

2005 7.37

2006 7.82

2007 7.77

2008 7.28

**10) Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe ou des frais pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun :**

en matière pénale ?

en matière autre que pénale ?

Si oui, existe-t- il des exceptions ? Veuillez préciser:

Except for cases concerning employment, agriculture and family matters

**11) Si oui, veuillez préciser le montant annuel des frais (ou taxes) perçus par l'Etat (en €)**

271893857

**12) Budget total annuel approuvé pour l'ensemble du système de justice (en €)****Veuillez préciser les éléments composant ce budget de l'ensemble du système judiciaire:**.  Montant 7278169362

Commentaire :

**13) Budget public annuel approuvé et alloué à l'aide judiciaire (en €)****Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**.  Montant 115938469

Commentaire :

**14) Si possible, veuillez préciser (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP), veuillez l'indiquer en utilisant les bonnes abréviations).**

	Budget public annuel alloué à l'aide judiciaire dans les affaires pénales	Budget public annuel alloué à l'aide judiciaire dans les affaires autres que pénales
Montant	88501771	27436698

Commentaire :

Figures based on 2006 data have been changed for Annual public budget allocated to legal aid in non criminal law cases. A more reliable figure of 2006 comes as follows:

Annual public budget allocated to legal aid in non criminal law cases (2006): € 23.481.012 €

**15) Le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire est-il compris dans le budget des tribunaux ?**

- Oui  
 Non

**16) Budget public annuel approuvé et alloué au Ministère public (en €)****Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**.  Montant 1157955737

Commentaire :

**17) Le budget public annuel alloué au Ministère public est-il compris dans le budget des**

**tribunaux ?** Oui Non**18) Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux :**

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la justice	Oui	Non	Oui	Oui
Autre ministère	Oui	Non	Non	Non
Parlement	Non	Oui	Non	Non
Cour Suprême	Non	Non	Non	Non
Conseil Supérieur de la Magistrature	Non	Non	Non	Non
Tribunaux	Non	Non	Non	Non
Organisme d'inspection	Non	Non	Non	Non
Autre	Non	Non	Non	Non

**19) Si autre ministère et/ou organisme d'inspection et/ou autre, veuillez préciser (au regard de la question 18) :**

Ministry of Economy and Finance

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système budgétaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années
- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires

**Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 6, 8, 11, 12, 13, 14 et 16**

Ministry of Justice–Budget and Accounts Department: Q6- Q8 – Q12 – Q.16

Ministry of Justice–Statistics Department Q11

Ministry of Justice–Statistics Department and Criminal Affair Department Q.13 Q14

## 2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

### 2. 1. Aide judiciaire

#### 2. 1. 1. Principes

#### 20) L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	Oui	Oui
Conseil juridique	Oui	Oui
Autres	Oui	Non

#### 21) Si autres, veuillez préciser (au regard de la question 20):

20: In accordance to the Directive 2003/8/CE, legal aid covers expenses for legal advice only in case of cross-border disputes.

Private detective, interpreters and technical advisors.

#### 22) L'aide judiciaire prévoit-elle la couverture ou l'exonération des frais de justice?

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser:

#### 23) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice ?

- Oui  
 Non

#### 24) Nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire publique octroyée au niveau national, régional ou local (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP), veuillez l'indiquer en utilisant les bonnes abréviations).

	Nombre
Total	147292
en matière pénale	98541
en matière autre que pénale	48751

Commentaire :

Revision of 2006 data:

A more accurate estimate for Number of cases granted with legal aid provided by public authorities in other than criminal cases is N=42239

#### 25) En matière pénale, toute personne qui n'en a pas les moyens peut-elle bénéficier de

**l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat ?**

- Oui  
 Non

**26) Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et biens du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire :**

	Oui	Montant en €
en matière pénale	Yes	9724
en matière autre que pénale ?	Yes	9724

Commentaire :

**27) En matière autre que pénale, est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien- fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice)?**

- Oui  
 Non

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

**28) Si oui, la décision pour accorder ou refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :**

- le tribunal ?  
 une instance extérieure au tribunal ?  
 une instance mixte tribunal/organe externe?

**29) Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux justiciables de financer une action en justice?**

- Oui  
 Non

Veillez préciser:

Only in a few cases (e.g. mandatory for automotive cases such as road accidents).

**30) La décision judiciaire peut-elle porter sur la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :**

	Oui (la décision judiciaire peut porter sur la manière dont les frais de justice sont payés par les parties)
en matière pénale ?	Oui
en matière autre que pénale ?	Oui

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**



- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système d'aide judiciaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

La procédure pénale prévoit que, en cas de condamnation, le condamné paye les frais de justice.

**Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 24 et 26:**

Q24: Ministry of Justice–Criminal Affair Department

Q.26: Ministry of Justice–Statistics Department

## 2. 2. Usagers des tribunaux et victimes

### 2. 2. 1. Droit des usagers et victimes

**31) Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: Ministère de la Justice, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement:**

- aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.) ? adresse Internet:  Oui [www.normeinrete.it](http://www.normeinrete.it) [www.giustizia.it](http://www.giustizia.it)
- à la jurisprudence des hautes juridictions ? adresse Internet:  Oui [www.giustizia-amministrativa.it](http://www.giustizia-amministrativa.it)  
[www.cortecostituzionale.it](http://www.cortecostituzionale.it)  
[www.cortedicassazione.it](http://www.cortedicassazione.it)
- à d'autres documents (par exemple formulaires) ? adresse Internet:  Oui <http://webstat.giustizia.it/default.aspx>  
(internal web site on statistics)

**32) Votre système prévoit-il une obligation d'information des parties concernant les délais prévisibles de la procédure judiciaire ?**

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser:

**33) Existe-t-il un système d'information spécifique, public et gratuit, pour informer et aider les victimes d'infractions?**

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser:

A few and increasing number of courts have started to provide information through their official web sites.

**34) Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables, au cours des procédures judiciaires, aux catégories de personnes vulnérables suivantes :**

	Dispositif d'information	Modalités d'audition	Droits procéduraux	Autres
Victimes de viol	Non	Oui	Non	Non
Victimes du terrorisme	Non	Oui	Non	Non
Enfants/Témoins/Victimes	Non	Oui	Oui	Non
Victimes de violence	Non	Non	Non	Non

domestique				
Minorités ethniques	Non	Non	Oui	Non
Personnes handicapées	Non	Oui	Non	Non
Délinquants mineurs	Non	Non	Oui	Non
Autres	Non	Non	Non	Non

Commentaire :

**35) Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?**

- Oui  
 Non

**36) Si oui, cette procédure d'indemnisation consiste-t-elle en**

- un dispositif public ?  
 une décision du tribunal ?  
 un dispositif privé ?

Si oui, quels sont les types d'affaires entrant dans le cadre de cette procédure ?

Personal injury for road accidents

**37) Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts prononcés par les juridictions pour les victimes?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

**38) Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance)**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

In Italy prosecutors perform special tasks in relation to juvenile justice.

**39) Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Toute victime de délits peut s'opposer à la demande d'acquittement du Parquet. C'est le juge qui décide.

## 2. 2. 2. Confiance des citoyens dans leur justice

### 40) Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

- durée excessive de la procédure ?
- non exécution des décisions de justice?
- arrestation injustifiée ?
- condamnation injustifiée ?

Si oui, veuillez préciser (dispositif, tarif journalier) :

Compensation is determined case by case directly by the court of appeal. It is possible to reopen a case if new evidence is produced.

### 41) Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes auprès des usagers ou des professions juridiques (juges, avocats, fonctionnaires, etc.) pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu ?

- enquêtes (de satisfaction) auprès des juges
- enquêtes (de satisfaction) auprès du personnel des tribunaux
- enquêtes (de satisfaction) auprès des procureurs
- enquêtes (de satisfaction) auprès des avocats
- enquêtes (de satisfaction) auprès des citoyens (visiteurs des tribunaux)
- enquêtes (de satisfaction) auprès d'autres usagers des tribunaux

Si possible, veuillez préciser leurs titres, comment se les procurer, etc. :

In 2002 a satisfaction survey aimed at citizens has been run by ISTAT - Results can be found here: [http://www.istat.it/dati/catalogo/20040219\\_01/](http://www.istat.it/dati/catalogo/20040219_01/)

The above is an incidental survey and it might run again in the future

Surveys aimed at court staff and lawyers were planned for 2006 but in the end they have been cancelled.

### 42) Si possible, veuillez préciser :

	Oui (enquêtes systématiques : par exemple annuelles)	Oui (enquêtes occasionnelles)
Enquêtes au niveau national	Non	Non
Enquêtes au niveau des tribunaux	Non	Non

### 43) Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte concernant le fonctionnement (par exemple le traitement d'une affaire par un juge ou la durée d'une procédure) du système judiciaire?

- Oui
- Non

### 44) Si oui, veuillez préciser :

**Veuillez donner quelques éléments d'information sur l'efficacité de cette procédure de**

**plainte ?**

	Délai pour répondre (Oui)	Délai pour traiter la plainte (Oui)
Tribunal concerné	Non	Non
Instance supérieure	Oui	Oui
Ministère de la Justice	Non	Oui
Conseil supérieur de la magistrature	Non	Oui
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	Non	Non

**Commentaire :**

Le Ministère de la Justice est compétent pour recevoir les plaintes des citoyens à l'encontre du mauvais fonctionnement de la justice. Le Ministre peut contrôler le fondement des plaintes grâce au service de l'Inspectorat Général.

### 3. Organisation des tribunaux

#### 3. 1. Fonctionnement

##### 3. 1. 1. Tribunaux

**45) Nombre de tribunaux considérés comme entités juridiques (structures administratives) et implantations géographiques (compléter le tableau). Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

	Nombre total
Tribunaux de droit commun de 1ère instance (entités juridiques)	1011
Tribunaux spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)	58
Tous les tribunaux (implantations géographiques) (ce chiffre inclut également les cours suprêmes et/ou les juridictions supérieures)	1289

**46) Veuillez préciser les différentes sphères de spécialisation (et, si possible, le nombre de tribunaux concernés):**

1011 = 846 justice of the peace courts + 165 courts

58 = 29 minors courts + 29 criminal courts reviewing the type and application of sentences

1289 = 1011 + 220 sections of court + 58 criminal offices reviewing the type and application of sentences

N.B. There are also the specialized first instance courts not administrated and financed by the Ministry of Justice.

29 Regional administrative courts

21 Regional Audit Commissions

103 Provincial Tax commissions

The given data regard only Courts administrated and financed by the Ministry of Justice.

**47) Une réforme dans la structure des tribunaux est-elle envisagée (par exemple une diminution du nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des tribunaux).**

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser:

The Ministry is studying to reduce the number of justice of the peace's offices and small courts in order to improve efficiency and to reduce costs.

**48) Nombre de tribunaux de 1ère instance compétents pour une affaire concernant (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations):**

un recouvrement d'une petite créance.	846

un licenciement	165
un vol avec violence	165

**Veillez préciser ce qu'est une petite créance dans votre pays (ne répondre que si la définition a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent):**

There has been no changes.

**Veillez indiquer la source pour les réponses aux questions 45 et 48:**

Ministry of Justice – Statistics Department

### 3. 1. 2. Juges, personnels des tribunaux

**49) Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents; si les données ne sont pas disponibles veuillez l'indiquer avec NA)**

**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

Nombre  . 6109

Commentaire :

This figure refers to 2009 data as 2008 data is not available.

**50) Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel:**

	Nombre
donnée brute	NAP
si possible, donnée en équivalent temps plein	NAP

**51) Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation de la réponse à la question 50 ci-dessus:**

There are no professional judges sitting in courts on an occasional basis in the Italian judicial system.

**52) Nombres de juges non professionnels, non rémunérés (y compris "lay judges") percevant, le cas échéant, un simple défraiement. Veuillez indiquer NA si les données ne sont pas disponibles.**

**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

	Oui	Nombre
Avez vous dans votre système des catégories de juges non professionnels ?	X	4754

Commentaire :

Non-professional judges are remunerated according to attendance in court and acts drawn up.  
 This figure refers to 2009 data as 2008 data is not available.  
 The figure in 2006-8 cycle questionnaire (N=7321) was probably based on total non-professional judges rather than those effectively in service.

**53) Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?**

- Oui  
 Non

Si oui, pour quel(s) type(s) d'affaire(s) ?

Only on criminal cases for serious criminal offences, such as murdering.

On question 54: estimation of 500/700 citizens per year.

**54) Si possible, veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence?**

500

**55) Nombre de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents). Veuillez indiquer NA si les données ne sont pas disponibles**

**Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

Nombre  . 25385

Commentaire :

**56) Si possible, veuillez distinguer ce personnel selon les 4 catégories suivantes. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

- |   |     |
|---|-----|
| - personnels non juge (Rechtspfleger ou organes équivalents), chargé de tâches juridictionnelles ou para juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours                | NAP |
| - personnels non juge chargés d'assister les juges (préparation des dossiers, assistance à l'audience, tenue des procès verbaux, aide à la préparation de la décision) à l'instar des greffiers                                       | NA  |
| - personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des personnels, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation) | NA  |
| - personnels techniques   | NA  |

Commentaire :

Court staff (no judge): 10,510.

IT staff: 366  
Other: 14,509

**57) S'il existe dans votre système la fonction de Rechtspfleger (ou fonction équivalente), veuillez décrire brièvement leur statut et leurs fonctions:**

There is no such figure in the Italian judicial system.

### 3. 1. 3. Procureurs

**58) Nombre de procureurs (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents). Si les données ne sont pas disponibles veuillez le préciser (NA).**

Nombre  . 2018

Commentaire :

This figure refers to 2009 data as 2008 data is not available.

**59) D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

There are 1701 non-professional public prosecutors, remuneration follows the same criteria as per Non-professional judges.

**60) Nombre de personnels (non procureurs) attachés au Ministère public (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents) Si les données ne sont pas disponibles veuillez le préciser (NA)**

**Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

Nombre  . 9872

Commentaire :

### 3. 1. 4. Budget des tribunaux et nouvelles technologies

**61) Qui est responsable du budget du tribunal ?**

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Conseil d'administration	Non	Non	Non	Non
Président du tribunal	Oui	Oui	Oui	Oui
Directeur administratif du tribunal	Oui	Oui	Oui	Oui
Greffier en chef	Non	Non	Non	Non
Autre	Non	Non	Non	Non

**62) Vous pouvez indiquer ci-dessous :**



- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires au sein des tribunaux

**63) Pour l'assistance directe au travail du juge/du greffier, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?**

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Traitement de texte	Oui	Non	Non	Non
Base de données électronique pour la jurisprudence	Oui	Non	Non	Non
Dossiers électroniques	Oui	Non	Non	Non
E-mail	Oui	Non	Non	Non
Connexion internet	Oui	Non	Non	Non

**64) Pour l'administration et gestion, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?**

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Enregistrement des affaires	Oui	Non	Non	Non
Système d'information sur la gestion du tribunal	Non	Non	Oui	Non
Système d'information financière	Non	Non	Oui	Non

**65) Pour la communication entre le tribunal et les parties, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?**

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Formulaire électronique	Non	Non	Oui	Non
Site internet spécifique	Non	Non	Oui	Non
Autres moyens de communication électronique	Non	Non	Oui	Non

**66) Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux et du système judiciaire?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution:

Direzione Generale di Statistica (i.e. Statistics Department)  
 Via Arenula 70  
 00186 Roma

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre

**- les caractéristiques de votre système judiciaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

### 3. 2. Suivi et évaluation

#### 3. 2. 1. Suivi et évaluation

**67) Les tribunaux doivent-ils établir un rapport annuel d'activités ?**

- Oui  
 Non

**68) Existe-t-il un système régulier de suivi des activités des tribunaux concernant:**

- le nombre de nouvelles affaires ?  
 le nombre de décisions rendues ?  
 le nombre d'affaires faisant l'objet d'un renvoi ?  
 la durée des procédures (délais)?  
 autre ?

Veillez préciser :

Every year the President of the Supreme Court of Cassation and the Presidents of the Courts of Appeal write a report, limited to their jurisdiction, on the judicial system using statistical data transmitted by the Direzione Generale di Statistica (i.e. Statistics Department)

**69) Existe-t-il un système régulier d'évaluation de l'activité (en termes de performance, rendement) de chaque tribunal?**

- Oui  
 Non

Veillez préciser :

A series of key indicators have been developed in collaboration with Consiglio Superiore della Magistratura to evaluate the performance of the courts (e.g. the clearance rate and the turn-over ratio).

**70) Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance (si non, veuillez passer à la question 72):**

- Oui  
 Non

**71) Veuillez préciser les 4 principaux indicateurs de performance et de qualité d'une bonne justice :**

- nouvelles affaires  
 durée des procédures (délais)  
 affaires terminées  
 affaires pendantes et stocks d'affaires

- productivité des juges et des personnels des tribunaux
- pourcentage d'affaires traitées par un juge unique
- exécution des décisions pénales
- satisfaction du personnel des tribunaux
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
- qualités judiciaire et organisationnelle des tribunaux
- coûts des procédures judiciaires
- autre

Veillez préciser :

**72) Existe-t-il des objectifs de performance pour chaque juge? (si non, veuillez passer à la question 74)?**

- Oui
- Non

**73) Veuillez préciser qui fixe ces objectifs:**

- pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la justice)
- pouvoir législatif
- pouvoir judiciaire (par exemple un Conseil supérieur de la Magistrature ou une instance supérieure)
- Autre

Si autre, veuillez préciser :

**74) Existe-t-il des objectifs de performance au niveau des tribunaux (si non, veuillez passer à la question 77)?**

- Oui
- Non

**75) Veuillez préciser qui fixe ces objectifs:**

- pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la justice)
- pouvoir législatif
- pouvoir judiciaire (par exemple un Conseil supérieur de la Magistrature ou une instance supérieure)
- autre

Si autre, veuillez préciser :

Every year, at the beginning of the year, the Ministry of Justice issues general directives.

**76) Veuillez préciser les principaux objectifs retenus :**

Reduction in cases pending and in the Ministry's expenditure

**77) Quelle est l'autorité chargée d'évaluer ces indicateurs de performance des tribunaux :**

- Conseil Supérieur de la Magistrature
- Ministère de la justice
- organe d'inspection
- Cour Suprême ?
- organe d'audit extérieur ?
- autre

Si autre, veuillez préciser :

**78) Existe-t-il des standards de qualité (politiques de qualité d'organisation et/ou de qualité judiciaire) définis pour les tribunaux (existence d'un système qualité au sein du système judiciaire) ?**

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

**79) Existe-t-il des personnels spécialisés dans les tribunaux responsables d'une politique de qualité et/ou de systèmes de qualité de la justice ?**

- Oui
- Non

**80) Existe-t-il un système permettant de mesurer le stock d'affaires en cours et de repérer les affaires non traitées dans un délai raisonnable :**

- en matière civile ?
- en matière pénale ?
- en matière administrative ?

**81) Disposez-vous d'un moyen de mesurer les temps morts durant les procédures judiciaires?**

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

**82) Existe-t-il un système d'évaluation du fonctionnement des tribunaux basé sur un plan d'évaluation (calendrier de visites) convenu a priori ?**

Oui

Non

Veillez préciser (y compris en indiquant la fréquence de l'évaluation):

Quarterly monitoring, Annual Report, Inspection visits every 3 years for any judicial office

**83) Existe-t-il un dispositif régulier de suivi et d'évaluation de l'activité du Ministère public?**

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

Quarterly monitoring, Annual Report, Inspection visits every 3 years for any judicial office

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques du système de suivi et d'évaluation des tribunaux

## 4. Procès équitable

### 4. 1. Principes

#### 4. 1. 1. Principes généraux

**84) Quel est le pourcentage de jugements de première instance en matière pénale dans lesquels le suspect n'est pas présent ou représenté par un professionnel (ex. avocat) durant l'audience (jugements par défaut)? Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

NAP

**85) Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?**

- Oui  
 Non

Si possible, nombre de récusations qui ont abouti (en une année):

NA

**86) Veuillez préciser les données suivantes concernant le nombre d'affaires relatives à l'Article 6 de la Convention européenne des Droits de l'Homme (durée et non-exécution), pour l'année de référence. Si les données ne sont pas disponibles veuillez l'indiquer (NA).**

	Affaires déclarées irrecevables par la Cour	Règlements amiables	Jugements constatant une violation	Jugements constatant une non violation
Procédures civiles - Article 6§1 (durée)	7	NA	53	0
Procédures civiles - Article 6§1 (non-exécution)	0	NA	1	0
Procédures pénales - Article 6§1 (durée)	8	NA	1	0

### 4. 2. Durée des procédures

#### 4. 2. 1. Généralités

**87) Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :**

- en matière civile ?  
 en matière pénale ?  
 en matière administrative ?

Veuillez préciser:

**88) Existe-t-il des procédures simplifiées :**

- en matière civile (petits litiges) ?  
 en matière pénale (petites infractions) ?

en matière administrative ?

Veillez préciser (par exemple si une nouvelle loi sur les procédures simplifiées a été adoptée):

**89) Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais pour conclure et des dates d'audience) ?**

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

Only in a few cases (e.g. company law)

4. 2. 2. Affaires pénales, civiles, et administratives

**90) Nombre total d'affaires en 1ère instance (contentieuses et non contentieuses): veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives	4824841	4591018	4431317	4590715
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	3849578	2842668	2693564	3932259
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*	432905	1271191	1229822	146870
3 Affaires relatives à l'exécution	542358	477159	507931	511586
4 Affaires relatives au registre foncier**	NAP	NAP	NAP	NAP
5 Affaires relatives au registre du commerce**	NAP	NAP	NAP	NAP
6 Affaires administratives*	NAP	NAP	NAP	NAP
7 Autres	NAP	NAP	NAP	NAP
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	1231661	1504521	1427847	1308335
8 Affaires pénales (infractions graves)	1115714	1280282	1204982	1205576
9 Petites infractions	115947	224239	222865	102759

**91) Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales - définition des petites infractions et des infractions graves):**

The split between severe/minor criminal offences is obtained by classifying as minor the criminal cases treated by the Judges of Peace.

**92) Nombre total d'affaires en 2ème instance (appel) (contentieuses et non contentieuses): veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en**

utilisant les bonnes abréviations.

**\* Veuillez indiquer (dans les commentaires ci-dessous) quels types d'affaires sont inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives**

**\*\* le cas échéant**

**Veillez vérifier la cohérence des données tel qu'expliqué à la question 91.**

**Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales et, si possible les taux d'appel pour certaines catégories d'affaires):**

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles d'affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives (contentieuses et non contentieuses)	428426	159187	138707	448906
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	424818	151699	132036	444481
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*	3608	7488	6671	4425
3 Affaires relatives à l'exécution	NAP	NAP	NAP	NAP
4 Affaires relatives au registre foncier**	NAP	NAP	NAP	NAP
5 Affaires relatives au registre du commerce**	NAP	NAP	NAP	NAP
6 Affaires administratives	NAP	NAP	NAP	NAP
7 Autres	NAP	NAP	NAP	NAP
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	156815	88751	76622	168944
8 Affaires pénales (infractions graves)	NA	NA	NA	NA
9 Petites infractions	NA	NA	NA	NA

Commentaire :

The split between severe/minor criminal offences is obtained by classifying as minor the criminal cases treated by the Judges of Peace.

**93) Nombre total d'affaires au niveau des cours suprêmes (contentieuses et non contentieuses: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**\* Veuillez indiquer (dans les commentaires ci-dessous) quels types d'affaires sont inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives**

**\*\* le cas échéant**

**Veillez vérifier la cohérence des données tel qu'expliqué à la question 88.**

**Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales, ainsi que les possibles limitations des recours devant la plus haute juridiction):**

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles d'affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles,	102588	30406	33928	99066



commerciales et administratives				
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	102588	30406	33928	99066
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*	NA	NA	NA	NA
3 Affaires relatives à l'exécution	NAP	NAP	NAP	NAP
4 Affaires relatives au registre foncier**	NAP	NAP	NAP	NAP
5 Affaires relatives au registre du commerce**	NAP	NAP	NAP	NAP
6 Affaires administratives	NAP	NAP	NAP	NAP
7 Autres				
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	33177	44029	48683	28340
8 Affaires pénales (infractions graves)	33177	44029	48683	28340
9 Petites infractions	NAP	NAP	NAP	NAP

Commentaire :

**94) Nombre d'affaires de divorces contentieux, licenciements, vols avec violence et homicides volontaires reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

	Affaires pendantes au 1er janvier 2008	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Divorces contentieux	35076	21068	19392	36974
Licenciements	NA	NA	NA	NA
Vols avec violence	NA	NA	NA	NA
Homicides volontaires	NA	NA	NA	NA

**95) Durée moyenne des procédures, en jours (à partir de la date de saisine du tribunal), nombre d'affaires pendantes de plus de 3 ans et % d'affaires ayant fait l'objet d'un appel: veuillez compléter le tableau Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	% d'affaires pendantes de plus de 3 ans	1ère instance (durée moyenne)	2ème instance (durée moyenne)	Total de la procédure (moyenne durée totale)
Divorces contentieux	NA	NA	682	NA	NA
Licenciements	NA	NA	NA	NA	NA
Vols avec violence	NA	NA	NA	NA	NA
Homicides volontaires	NA	NA	NA	NA	NA

Commentaire :

Figures concerning Litigious divorce cases refer to year 2007.

Amongst those 19.392 resolved litigious divorce cases, 11103 are resolved with sentence.

**96) Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce (contentieux et non contentieux):**

**97) Comment est calculé le délai de procédure pour les quatre catégories d'affaires ? Veuillez décrire la méthode de calcul.**

Average length of proceedings is calculated from the date of lodging to final decision.

**98) Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles):**

- diriger ou superviser l'enquête policière
- mener des enquêtes
- quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- porter une accusation
- soumettre l'affaire au tribunal
- proposer une peine au juge
- faire appel
- superviser la procédure d'exécution
- classer l'affaire sans suite, sans avoir une décision du tribunal
- clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- autre attribution significative

Veuillez préciser :

**99) Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires civiles et/ou administratives ?**

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

Only for some particular civil cases concerning family affairs

**100) Fonctions du procureur concernant les affaires pénales – veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus, et préciser notamment si les données indiquées incluent ou non le contentieux en matière de code de la route:**

	Reçues par le procureur	Classées sans suite par le procureur parce que l'auteur de l'infraction n'a pas pu être identifié	Classées sans suite par le procureur en raison d'une impossibilité de fait ou de droit	Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	Portées par le procureur devant les tribunaux
Nombre total d'affaires pénales de 1ère instance	3270906	1666943	NA	NA	(*)	624266

Commentaire :

(\*) The prosecutor must always obtain decision of judge regarding the outcome of a case or any possible sentence.

"Received by the public prosecutor" (3270906) can be split as follows:  
1555392 offender identified  
1715514 offender not identified

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système concernant la durée des procédures et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

**Veillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 90 à 95 et 100:**

- Q.90,91,92,100: Ministry of Justice–Statistics Department
- Q.93: Corte Suprema della Cassazione (Highest Instance Courts)
- Q.94,95: ISTAT (Italian National Statistical Institute)

## 5. Carrière des juges et procureurs

### 5. 1. Désignation et formation

#### 5. 1. 1. Recrutement, nomination et promotion

##### 101) Comment les juges sont-ils recrutés ?

- Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
- Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
- Une combinaison des deux
- Autres

Si autres, veuillez préciser:

Candidates must own a degree in law, then they need to attend a specific legal school and finally they can become judges through a very selective national competitive exam.

##### 102) Les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de juges?
- une instance composée seulement de non juges?
- une instance composée de juges et de non juges?

##### 103) La même instance est-elle compétente pour la promotion des juges ?

- Oui
- Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des juges  
Consiglio Superiore della Magistratura  
The career advancement of judges and prosecutors is decided by the CSM based on periodic evaluations.

##### 104) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les juges ? Veuillez préciser:

Criteria established by Consiglio Superiore della Magistratura, such criteria are mainly based on evaluation of professionalism and seniority (years of service).  
The career advancement of judges and prosecutors is decided by the CSM based on periodic evaluations.

##### 105) Comment sont recrutés les procureurs ?

- Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
- Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
- Une combinaison des deux
- Autres

Si autres, veuillez préciser:

**106) Les procureurs sont-ils recrutés et nommés, en début de carrière, par :**

- une instance composée seulement de procureurs ?
- une instance composée seulement de non procureurs?
- une instance composée de procureurs et de non procureurs?

**107) La même instance est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?**

- Oui
- Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs  
 Consiglio Superiore della Magistratura  
 The career advancement of judges and prosecutors is decided by the CSM based on periodic evaluations.

**108) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les procureurs? Veuillez préciser.**

Criteria established by Consiglio Superiore della Magistratura  
 The career advancement of judges and prosecutors is decided by the CSM based on evaluations.

**109) Le mandat est-il à durée indéterminée pour les juges?**

- Oui
- Non

Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :

**110) Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges? Si oui, quelle en est la durée?**

	Oui	Durée de la période probatoire (en années)
Durée de la période probatoire pour les juges	YES	1.5

**111) Le mandat est-il à durée indéterminée pour les procureurs?**

- Oui
- Non

Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :

**112) Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs? Si oui, quelle en est la durée?**

	Oui	Durée de la période probatoire (en années)
Durée de la période probatoire pour les procureurs	YES	1.5

**113) Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges/procureurs, qu'elle est la durée du mandat ? Est-il renouvelable?**

**Veillez préciser la durée**

pour les juges?  Oui

pour les procureurs  Oui

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système de sélection et de nomination des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

### 5. 1. 2. Formation

**114) Nature de la formation des juges. Est-elle obligatoire ?**

- Formation initiale
- Formation continue générale
- Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)
- Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)
- Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

**115) Fréquence de la formation des juges**

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale	Oui	Non	Non
Formation continue générale	Non	Non	Oui
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	Non	Non	Oui
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	Non	Non	Oui
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	Non	Non	Oui

**116) Nature de la formation des procureurs. Est-elle obligatoire ?**

- Formation initiale

- Formation continue générale
- Formation continue spécialisée (ex. procureur spécialisé)
- Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. procureur général et/ou gestionnaire)
- Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

### 117) Fréquence de la formation des procureurs

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale	Oui	Non	Non
Formation continue générale	Non	Non	Oui
Formation continue spécialisée (ex. procureur spécialisé)	Non	Non	Oui
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. procureur général et/ou gestionnaire)	Non	Non	Oui
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	Non	Non	Oui

#### Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- des commentaires sur l'attention portée dans les curricula à la Convention européenne des Droits de l'Homme et à la jurisprudence de la Cour
- les caractéristiques de votre système de formation des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

La loi n. 111 du 30/07/2007 prévoit l'obligation pour les magistrats (du Siège et du Parquet) de participer aux cours de formation professionnels tous les cinq ans.

## 5. 2. Exercice de la profession

### 5. 2. 1. Salaires

**118) Salaires des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessous:**

	Salaire annuel brut (€)	Salaire annuel net (€)
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	45188	29069
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	131302	73327
Procureur au début de sa carrière	45188	29069
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	131302	73327

**Commentaire :**

Gross salaries are considerably higher compared to the ones in 2006. This is due to the fact that salaries are revised every 3 years and this has happened between 2006-2008. Moreover judges and prosecutors' grade system has been revised resulting in an higher average of the salaries.

Salaries have to be intended on annual basis. Net annual salary depends on subjective percentages of taxation.

Generally speaking salaries are primarily depending on seniority rather than the position of the Judge or Public Prosecutor. This means that being a Judge (or Public Prosecutor) of the Supreme Court or the Highest Appellate Court doesn't necessary mean a higher salary.

**119) Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants :**

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	Non	Non
Retraite spécifique	Non	Non
Logement de fonction	Non	Non
Autre avantage financier	Non	Non

**120) Si autre avantage financier, veuillez préciser:**

**121) Un juge peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes :**

	Oui rémunéré	Oui non rémunéré	
Enseignement	Oui	Oui	Non
Recherche et publication	Oui	Oui	Non
Non	Non	Non	Oui
Consultant	Non	Non	Oui
Fonction culturelle	Oui	Oui	Non
Autre fonction	Oui	Oui	Non

**122) Si autre fonction, veuillez préciser :**

Always after authorization of Consiglio Superiore della Magistratura.

**123) Un procureur peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes :**

	Oui rémunéré	Oui non rémunéré	
Enseignement	Oui	Oui	Non
Recherche et publication	Oui	Oui	Non
Non	Non	Non	Oui
Consultant	Non	Non	Oui
Fonction culturelle	Oui	Oui	Non



Autre fonction	Oui	Oui	Non
----------------	-----	-----	-----

**124) Si autre fonction, veuillez préciser :**

Always after authorization of Consiglio Superiore della Magistratura

**125) Des indemnités sont-elles accordées aux juges en fonction du respect d'objectifs quantitatifs de production de décisions ?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

**Veuillez indiquer la source pour répondre à la question 118:**

Ministero della Giustizia - Direzione Generale dei Magistrati

## 5. 2. 2. Procédures disciplinaires

**126) Quelle autorité peut engager des procédures disciplinaires contre les juges et/ou les procureurs ? Veuillez préciser:**

The Minister  
Prosecutor General at the Supreme Court of Cassation

**127) Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges et des procureurs ? Veuillez préciser:**

Consiglio Superiore della Magistratura

**128) Nombre de procédures disciplinaires intentées à l'encontre des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	111	62
1. Faute déontologique	26	16
2. Insuffisance professionnelle	70	40
3. Délit pénal	15	6
4. Autre	0	0

Commentaire :

**129) Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes**

**abréviations.**

**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus**

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 9)	39	6
1. Réprimande	18	2
2. Suspension	5	0
3. Révocation	NAP	NAP
4. Amende	NAP	NAP
5. Diminution de salaire temporaire	NAP	NAP
6. Rétrogradation de poste	9	1
7. Mutation dans un autre tribunal géographiquement	5	2
8. Démission	3	0
9. Autre	NAP	NAP

Commentaire :

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système de procédures disciplinaires pour les juges et les procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

## 6. Avocats

### 6. 1. Statut de la profession

#### 6. 1. 1. Profession

**130) Nombre d'avocats exerçant dans votre pays. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA).**

198000

**131) Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter en justice ? Si non, veuillez aller à la question 133**

- Oui
- Non
- Non applicable

**132) Nombre de conseillers juridiques. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA)**

NA

**133) Les avocats ont-ils le monopole de la représentation en justice? (plusieurs options sont possibles)**

- Affaires civiles\*
- Affaires pénales\* - Défendeur
- Affaires pénales\* - Victime
- Affaires administratives\*

\*Le cas échéant, veuillez préciser si cela concerne tous les niveaux d'instance. En cas de non monopole, veuillez préciser les organismes ou personnes pouvant représenter les clients devant un tribunal (par exemple une ONG, membre de la famille, syndicat, etc....) et pour quelles affaires.

**134) La profession d'avocat est-elle organisée à travers :**

- un barreau national ?
- un barreau régional ?
- un barreau local ?

Veuillez préciser :

**Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 130 et 132:**

Consiglio Nazionale Forense

### 6. 1. 2. Formation

**135) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?**

- Oui  
 Non

**136) Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?**

- Oui  
 Non

**137) La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations/à un certain niveau de diplôme/à certaines autorisations ?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

### 6. 1. 3. Honoraires

**138) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats ?**

- Oui  
 Non

Veuillez apporter toute précision permettant d'interpréter la réponse ci-dessus

A decree of the Ministry of Justice listing minimum and maximum applicable fees should be approved every two years.

**139) Les honoraires des avocats sont-ils**

- réglementés par la loi ?  
 réglementés par le Barreau ?  
 librement négociés ?

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

## 6. 2. Evaluation

### 6. 2. 1. Plaintes et sanctions

**140) Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?**

- Oui

Non

**141) Si oui, qui est responsable de la formulation de ces normes de qualité:**

- le Barreau ?  
 le législateur ?  
 autre ?

Veillez préciser (y compris une description des critères de qualité utilisés):

**142) Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant**

- la prestation de l'avocat ?  
 le montant des honoraires ?

Veillez préciser :

The customer can submit a lawsuit against the lawyer for the damages caused by an inappropriate professional performance of the lawyer. He can also inform the local bar if the misconduct can be disciplinary punished. The client can ask the local bar to examine the proportionality of the fees demanded.

**143) Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires**

- le juge ?  
 le ministère de la justice ?  
 une instance professionnelle ou autre ?

Veillez préciser :

The local bar is responsible for disciplinary proceedings; its judgement can be appealed before the National Bar Council (CNF).

**144) Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

	Faute déontologique	Insuffisance professionnelle	Délit pénal	Autre
Nombre annuel	NA	NA	NA	408 total

Commentaire :

The available statistics refers to the proceedings before the national bar council (CNF). The sum of all proceedings initiated by all the 166 local bar councils is much higher, but there is actually no statistics about that.

**145) Sanctions prononcées à l'encontre des avocats: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

	Réprimande	Suspension	Révocation	Amende	Autre
Nombre annuel	NA	NA	NA	NA	148 total

Commentaire :

This number refers also to the second instance proceedings only.

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système d'organisation du Barreau et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

## 7. Mesures alternatives au règlement des litiges

### 7. 1. Médiation et autres formes de règlement des litiges

#### 7. 1. 1. Médiation

**146) Existe-t-il des procédures de médiation dans le système judiciaire ? Si non, veuillez aller à la question 151**

- Oui  
 Non

**147) Le cas échéant, veuillez préciser, par type d'affaires, l'organisation de la médiation**

	Possibilité de médiation privée proposée par le juge ou médiation annexée au tribunal	Médiateur privé	Instance publique (autre que le tribunal)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	Oui	Oui	Non	Non	Non
Affaires familiales (ex. divorce)	Oui	Non	Non	Oui	Non
Affaires administratives	Non	Non	Non	Non	Non
Licenciements	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Affaires pénales	Oui	Non	Non	Oui	Non

**148) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des procédures de médiation ?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

**149) Nombre de médiateurs accrédités. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA)**

NA

**150) Veuillez indiquer le nombre total de procédures de médiation par catégories d'affaires. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

les affaires civiles ?	NA
les affaires familiales ?	NA
les affaires administratives ?	NA
les affaires de licenciements ?	NA
les affaires pénales ?	NA

**Veuillez indiquer la source pour la réponse à la question 150 :**

#### 7. 1. 2. Autres formes de règlement des litiges

**151) Pouvez-vous donner des informations sur les autres mesures alternatives au règlement des litiges (par ex. arbitrage, conciliation) ? Veuillez préciser:**

There are:

- 1) conciliation bodies provided by the D. Lgs. 5 / 2003 Article 38 for the following subjects: company law, financial brokerage, banking and credit
- 2) the Chambers of Commerce as provided by law 580/93. Conciliations executed by the chambers of commerce in 2006 are 9326.

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système de mesures alternatives au règlement des litiges et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**



## 8. Exécution des décisions de justice

### 8. 1. Exécution des décisions civiles

#### 8. 1. 1. Fonctionnement

**152) Existe-t-il dans votre système judiciaire des agents d'exécution? Si non, veuillez aller à la question 154**

- Oui  
 Non

**153) Nombre d'agents d'exécution . Si la donnée n'est pas disponible, veuillez l'indiquer (NA).**

3550

**154) Les agents d'exécution sont-ils (plusieurs choix possibles):**

- des juges ?  
 des huissiers de justice exerçant en profession libérale réglementée par les autorités publiques ?  
 des huissiers de justice attachés à une institution publique ?  
 d'autres agents d'exécutions ?

Veuillez préciser leur statut et leurs compétences (pouvoirs):

**155) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'agent d'exécution?**

- Oui  
 Non  
 Non applicable

**156) La profession d'agent d'exécution est-elle organisée par :**

- une instance nationale ?  
 une instance régionale ?  
 une instance locale ?  
 non applicable

**157) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution?**

- Oui  
 Non  
 Non applicable

**158) Les frais d'exécution sont-ils :**

- réglementés par la loi ?  
 librement négociés ?  
 non applicable

**Veillez indiquer la source de la réponse à la question 153:**

Ministero della Giustizia - Direzione Generale del Personale e della Formazione  
(i.e. Ministry of Justice - Human Resources Department)

**8. 1. 2. Supervision****159) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?**

- Oui  
 Non  
 Non applicable

**160) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution :**

- une instance professionnelle ?  
 le juge ?  
 le ministère de la justice ?  
 le procureur ?  
 autre ?

Veillez préciser :

**161) Des normes de qualité sont-elles formulées pour les agents d'exécution ?**

- Oui  
 Non  
 Non applicable

Si oui, quelle est l'autorité chargée de formuler ces normes de qualité et quels sont les critères de qualités utilisés?

**162) Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Although a specific mechanism for executing court decisions is provided for administrative justice.

**163) Disposez-vous d'un système de contrôle de l'exécution ?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

8. 1. 3. Plaintes et sanctions

**164) Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?**

**Veillez n'en indiquer que 3 au maximum**

- absence de toute exécution ?  
 non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques ?  
 manque d'information ?  
 durée excessive ?  
 pratiques illégales ?  
 supervision insuffisante ?  
 coût excessif ?  
 autre ?

Veillez préciser:

**165) Votre pays a-t-il préparé ou adopté des mesures concrètes pour changer la situation concernant l'exécution des décisions de justice – en particulier les décisions rendues contre les autorités publiques?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

**166) Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :**

- pour les affaires civiles ?  
 pour les affaires administratives ?

**167) Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction :**

- entre 1 et 5 jours  
 entre 6 et 10 jours

entre 11 et 30 jours

plus

Veillez préciser

**168) Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

Nombre total de procédures disciplinaires initiées	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	53
pour faute déontologique		NA
pour insuffisance professionnelle		NA
pour délit pénal	<input type="checkbox"/> nombre :	14
Autre		NA

**169) Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

Nombre total de sanctions	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	38
Réprimande	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	18
Suspension	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	10
Révocation	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	3
Amende	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	7
Autre		NA

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions civiles et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

**Veillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 167, 168 et 169 :**

Ministry of Justice - Human Resources Department

## 8. 2. Exécution des décisions pénales

### 8. 2. 1. Fonctionnement

**170) Existe-t-il un juge chargé spécifiquement de l'exécution ?**

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).  
Si non, veuillez préciser quelle autorité est compétente pour l'exécution des jugements (par ex: procureur) :

Criminal courts and offices reviewing the type and application of sentences established by law July 26 1975, n. 354.

**171) En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?**

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions pénales et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

## 9. Notaires

### 9. 1. Statut

#### 9. 1. 1. Fonctionnement

**172) Existe-t-il des notaires dans votre pays ? Si non allez à la question 177**

- Oui  
 Non

**173) Les notaires ont-ils un statut (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations):**

- |  |                                 |
|--|---------------------------------|
| privé (sans contrôle par une autorité publique)?             | <input type="checkbox"/> nombre |
| de profession libérale réglementée par les pouvoirs publics? | <input type="checkbox"/> nombre |
| public?  | <input type="checkbox"/> nombre |
| autre ?  | <input type="checkbox"/> nombre |

Commentaire :

**174) Le notaire exerce-t-il une fonction :**

- dans le cadre de la procédure civile ?  
 dans le domaine du conseil juridique ?  
 pour authentifier les actes/certificats ?  
 autre ?

Veuillez préciser :

Notaries are also established for acts between people living and for wills and to take part in the most important corporate legal activity.

**Veuillez indiquer la source pour répondre à la question 173**

Consiglio Nazionale del Notariato (Civil Notaries Body)

#### 9. 1. 2. Supervision

**175) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?**

- Oui  
 Non

**176) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler notaires:**

- une instance professionnelle ?  
 le juge ?

- le ministère de la justice ?
- le procureur ?
- autre ?
- non applicable

Veillez préciser :

La profession du notaire est une profession libérale supervisée par l'Etat. On devient notaire après un concours public et ses actes professionnels font foi. Il est caractérisé par des qualités d'indépendance et d'impartialité.

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système notarial et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

## 10. Interprètes judiciaires

### 10. 1. fonction

#### 10. 1. 1. Statut

**177) Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé?**

- Oui  
 Non

**178) La fonction d'interprète judiciaire est-elle régulée?**

- Oui  
 Non

**179) Nombre d'interprètes judiciaires. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations**

NA

**180) Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

**181) Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires?**

- Oui  
 Non

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus (notamment: si non, quelle est l'instance chargée de sélectionner les interprètes?):



## 11. Fonctionnement de la justice

### 11. 1. Réformes envisagées

#### 11. 1. 1. Réformes

**182) Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles envisagées ? Par exemple modification de la législation, modification dans la structure judiciaire, programme d'innovation, etc. Veuillez préciser:**

The current debate in Italy regarding the functioning of justice is focused on the following key aspects:

- 1) Measures to reduce the volume of outstanding proceedings in both the civil and the criminal sectors;
- 2) Strictly related to the above, measures to reduce the duration of trials and of civil cases
- 3) A structural reform of the judiciary based on the separation of careers between judges and prosecutors.

In particular, with regards to the reduction of the number of outstanding proceedings and the duration of civil cases a reform of the civil sector was implemented in June 2009 including a number of measures such as: the reinforcement of alternative dispute resolution methods which is now mandatory for a number of subjects which do not require the involvement of the courts; the review of the costs associated with the administration of justice; the introduction of a filter to the proceedings aimed at reducing their admission to the Supreme Court. With regards to the criminal sector there is under the approval of Parliament a law for the "reasonable duration of trials" which has the objective to give people involved in criminal proceedings a certain term for the completion of their trial. All the above is accompanied with a strong innovation program of Courts aimed at increasing the use of electronic tools such as "electronic notifications" to parties and lawyers and the dematerialization of paper documentation.

Finally, the Ministry of Justice, has announced that in 2010 the government will start the implementation of one of the greatest reforms of the judiciary in Italy based on the separation of careers between judges and prosecutors."